

LE DISCOURS DU TRÔNE



Chaque nouvelle session de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique est officiellement ouverte par la lecture du discours du Trône. Ce discours, rédigé par le gouvernement au pouvoir, présente les raisons pour lesquelles l'Assemblée législative se réunit et donne un aperçu des buts généraux du gouvernement pour cette session législative.

Le système de gouvernement parlementaire du Canada est fondé sur le système de Westminster du Royaume-Uni, où le monarque ou un représentant de la Couronne ouvre les sessions parlementaires depuis le début du 16^e siècle. Cette tradition se poursuit aujourd'hui dans notre province lorsque le lieutenant-gouverneur, le représentant de Sa Majesté la reine Elizabeth II en Colombie-Britannique, prononce le discours du Trône afin d'ouvrir la session parlementaire.

La journée du discours du Trône est normalement riche en cérémonies et traditions. Des canons sont placés à l'arrière port de Victoria pour une salve de 15 coups d'artillerie pendant l'inspection d'une garde d'honneur par le lieutenant-gouverneur à l'entrée des édifices parlementaires.



La lieutenant-gouverneure, en train de lire le discours du Trône, le 12 février 2019.



L'honorable Janet Austin, OBC, lieutenant-gouverneure de la Colombie-Britannique.

Le lieutenant-gouverneur accède aux édifices parlementaires par l'entrée officielle et se rend à la Chambre de l'Assemblée législative où les députés, leurs invités et les membres de la presse sont réunis pour entendre le discours.

Après la lecture du discours du Trône, les députés disposent de six jours de séances pour débattre de son contenu et des objectifs du gouvernement pour l'année à venir. Ce débat s'intitule l'Adresse en réponse au discours du Trône et débute par le dépôt d'une motion gouvernementale à l'appui du discours du Trône.

Les députés de l'opposition peuvent proposer des amendements opposés aux priorités présentées par le gouvernement dans le discours du Trône. Le vote sur l'adoption ou le rejet d'un tel amendement est très important, car il révèle le soutien du gouvernement par l'Assemblée législative. Si un gouvernement perd ce vote, cela veut dire qu'il a perdu la confiance de l'Assemblée législative et la tradition veut qu'il démissionne.

PARLIAMENTARY EDUCATION OFFICE
LEGISLATIVE ASSEMBLY OF BRITISH COLUMBIA

PEO@leg.bc.ca @BCLegislature @BCLegislature LegislativeAssemblyBC

For more learning
resources, visit
[www.leg.bc.ca/
learning-resources](http://www.leg.bc.ca/learning-resources)

